



Assemblée Générale du Mardi 28 juin 2021 à 18h **Rapport moral pour l'exercice 2021** **Une année de questionnements**

2021, une année pleine de questionnements pour le RESAM. En premier lieu sur nous-mêmes. Comment se porte le RESAM ? Que voulons-nous changer, comment et dans quels buts ? Ensuite, sur notre environnement. Qu'avons-nous perdu de nos aventures collectives face aux mesures "barrières" et des distanciations "sociales" ? Faut-il attendre le retour à la normale ? Comment vont nos adhérents et le monde associatif en général ? Où met-on notre priorité ? Revenons-nous vers nos proches, choisissons-nous de faire collectif pour l'écologie, les droits humains, la justice sociale...?

2021 reste d'abord fortement impactée par la pandémie de Covid-19 prolongeant les restrictions sanitaires pour une seconde année. Un confinement de mars à mai, la fermeture des ERP jusqu'en juin, la mise en place du pass' sanitaire, toutes ces mesures ont continué de mettre à mal les projets et le sens même de l'engagement au RESAM qui se veut inconditionnel, libre, convivial...

On observe pourtant une reprise de la vie associative dans de meilleures conditions : avec la possibilité de se réunir physiquement à nouveau, un peu moins de visio pour les réunions, le retour des bénévoles sur les formations et depuis septembre, une timide mais réelle réappropriation du 2d au travers des structures jeunesse du territoire.

Par chance, l'année 2021 a pu se terminer avec le retour tant attendu du Festisol porté par le collectif la Maison du Monde qui ouvre à nouveau des perspectives sur le monde dans cette période troublée.

Depuis la dernière Assemblée Générale Ordinaire, un groupe de travail s'est constitué pour réfléchir à la mise en place d'une gouvernance plus partagée. Prenant en compte les enjeux du monde associatif mais aussi les relations humaines, basé sur la confiance, l'envie de s'ouvrir ; mu par la volonté de se rapprocher de ses adhérents et des associations, de leurs donner la possibilité de prendre part aux décisions qui les concernent ; recherchant également dans une posture d'équilibriste l'alliance entre répartition des tâches, participation de toutes et tous, et efficacité dans la prise de décision partagée.

Le collectif a proposé un nouveau cadre d'échanges, une autre manière de « faire association », un nouvel espace de vie en groupe, un lieu d'apprentissage de la démocratie dans ses formes qui nous semblent les plus justes. Cette expérimentation, qui peut apporter une réponse aux questionnements des associations sur les nouvelles formes d'engagement, s'est vue entérinée à l'Assemblée Générale extraordinaire du 8 février 2022.

2021 est aussi marquée par les inquiétudes face à la mise en place du contrat d'engagement républicain, perçu comme une remise en cause des relations de confiance entretenues avec l'État et les collectivités.

Aujourd'hui, comment rétablir cette confiance entre collectivités et associations qui n'ont jamais eu qu'un but commun : de faire société.

C'est là que la mission de porte-voix du RESAM prend tout son sens : créer des espaces de dialogue entre ces deux entités pour faire vivre la démocratie dans une confiance réciproque.

Je tiens à remercier toute celles et ceux qui ont accompagné le RESAM :

Les partenaires financiers qui renouvellent chaque année leur confiance : l'Union Européenne à travers le Leader, l'État, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental, Morlaix Communauté, la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, la Caisse d'Allocation Familiale, la Ville de Morlaix.

Un grand merci à l'équipe salariée, un merci particulier à Claire-Hélène qui est partie vers d'autres aventures professionnelles. Merci à Solenne et Maël qui ont rejoint l'équipe en 2021.

Merci à celles et ceux qui se sont engagées dans le travail de mise en place de la nouvelle gouvernance et qui de ce fait, adressent à tout un chacun une invitation à entrer librement au RESAM.

Le co-président,
Mathieu Cirou